

LE PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L' ENSEIGNEMENT POST-PRIMAIRE

PROGRAMME 1

PROGRAMME D' ACROISSEMENT DES CAPACITES D' ACCUEIL (PACA)

I- IDENTIFICATION DU PROGRAMME

- 1) Intitulé du programme : Programme d'Accroissement des Capacités d'Accueil (PACA)
- 2) Maître d'œuvre : Ministère des Enseignement Secondaire et de la Recherche Scientifique (MESSRS)
- 3) Objectifs du Programme.

Le programme ci-dessus libellé vise la mise en place d'infrastructures scolaires et leur équipement aussi bien dans l'enseignement général que dans l'enseignement technique et professionnel. Il a donc deux dimensions : l'une rurale et l'autre urbaine.

L'accroissement des capacités d'accueil en milieu rural est centré sur la construction et l'équipement de nouveaux établissements d'enseignement secondaire (général et technique) d'une part et d'autre part sur le renforcement et l'amélioration des anciennes infrastructures existantes de manière à pouvoir entraîner l'adhésion massive des populations à la gestion de leurs établissements.

Sa dimension urbaine porte principalement sur la construction d'établissements scolaires à caractère communal.

4) Composantes du Programme

Elles s'articulent comme suit :

- a) Au niveau de l'enseignements secondaire
 - Enseignement Public

Composante 1 : Projet de désengagement des centres des grandes villes.

Composante 2 : Projet de renforcement et d'amélioration des structures déjà existantes.

Composante 3 : Projet de construction et d'équipement de cent (100) nouveaux CEG dans les départements
- Enseignement Technique et Professionnel

Composante 4 : Projet de création de cinq (5) lycées technique agricoles.

Composante 5 : Projet de création de dix (10) nouveaux collèges d'enseignement technique et professionnel (CETP).

Composante 6 : Projet de création de trois (3) lycées professionnels

Composante 7: Projet de renforcement du lycée technique de Ouagadougou (LTO)

Composante 8 : Projet de création de trois (3) nouveaux collèges d'enseignement technique féminin (CETF)

b) **Au niveau de l'enseignement supérieur**

Composante 9 : Projet de création de l'Université de Bobo-Dioulasso

Composante 10 : Projet de création de l'Ecole Normale Supérieure de Koudougou.

5) Coût estimatif du programme : 50 035 715 000 F CFA.

6) Exécution du programme : le programme sera exécuté entre janvier 1996 et décembre 2005.

7) La contre-partie nationale : la contre-partie nationale sera arrêtée d'un commun accord avec les partenaires.

II – **AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

2.1. **L'enseignement général public**

2.1.1. – **COMPOSANTE 1 :**

PROJET DE DESENGORGEMENT DES CENTRES DES GRANDES VILLES

2.1.1.1. – **Objectifs :**

Il s'agit de la création de onze (11) lycées et de huit (8) CEG communaux repartis entre les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya, Banfora, Kongoussi, Fada N'Gourma et Gaoua.

2.1.1.2. – **Justification**

L'idée qui sous-tend ce projet est dans ces localités l'ensemble des établissements d'enseignement secondaire publics se trouve concentrés au même endroit, obligeant les élèves à faire de longues distances pour bénéficier des infrastructures scolaires.

Ce phénomène accroît dans ces villes, les difficultés des parents d'élèves à scolariser leurs enfants et influe négativement sur les rendements internes du système d'enseignement.

2.1.1.3. – **Description des travaux**

Le projet consiste en la construction et l'équipement de :

- 218 nouvelles classes

- 19 logement de directeur
- 19 bâtiments administratifs
- 19 laboratoires de Physiques-Chimie et Sciences Naturelles
- 19 bibliothèques scolaires
- des latrines

2.1.1.6. – Evaluation du coût du projet

- Construction et équipement des infrastructures	
- Construction et équipement de 218 salles de classe :	
- Construction	1 133 600 000 F CFA
- Equipement	213 640 000 F CFA
Sous-total 1.....	1 347 240 000 F CFA
Construction de 19 bâtiments administratifs	
- Construction	209 000 000 F CFA
- Equipement	170 000 000 F CFA
 Sous total 3	 178 600 000 F CFA

Construction et équipement de 19 laboratoires de Phisiques-Chimie et de Sciences Naturelles

- Construction	450 000 000 F CFA
- Equipement	294 500 000 F CFA
Sous-total 4	855 175 000 F CFA

Construction et équipement de 19 bibliothèques scolaires

- Construction	133 000 000 F CFA
- Equipement	294 500 000 F CFA
Sous total 5	427 500 000 F CFA
Construction de latrines :	30 400 000 F CFA
 Sous total..... 6	 30 400 000 F CFA

TOTAL GENERAL..... 3 217 915 000 F CFA

2.1.2.- COMPOSANTE 2 : PROJET DE ENFORCEMENT ET D'AMELIORATION DES STRUCTURES DEJA EXISTANTES

2.1.2.1.- Objectifs

Ce projet vise d'abord l'érection de vingt (20) CEG de département en lycées de département pour tenir compte de la forte demande de l'offre en matière d'éducation dans ces localités ou sont situés ces CEG.

Il vise ensuite à accroître et à améliorer la capacité d'accueil de dix (10) lycées provinciaux par la construction et l'équipement de nouvelles classes.

2.1.2..2- Justification

Ce projet est conçu dans un premier temps comme une réponse à la nécessité de pouvoir aujourd'hui certaines localités de lycées pour tenir compte de la forte demande en matière d'éducation dans ces localités du pays.

Les critères de choix des vingt (20) CEG sont :

- l'effectif des élèves de l'établissement supérieur à 500 élèves à la date du 1^{er} / 1/ 94
- la distance qui sépare l'établissement le plus proche.

2.1.2.3-Description des travaux

Les travaux pour l'essentiel de ce projet, consiste à la construction et à l'équipement de :

- 180 nouvelles salles de classe
- 20 laboratoires de physique-Chimie et de science Naturelles
- 30 bibliothèques scolaires
- 30 cantines scolaires

2.1.2.4.- Résultats attendus

La transformation des CEG ayant un effectif d'élèves supérieur à 500 en lycées provinciaux auront comme effets d'offrir 180 classes supplémentaires.

2.1.2.5.- Evaluation du coût du projet

- a) – Construction et équipement des infrastructures

Construction des 180 salles de classe :

- | | |
|----------------|------------------|
| - Construction | 936 000 000F CFA |
| - Equipement | 176 400 000F CFA |

Sous total 1 1 112 400 000F CFA

Construction et équipement de 20 laboratoires de physique –Chimie et de Sciences Naturelles

- | | |
|---------------|-------------------|
| -Construction | 473 500 000 F CFA |
| -Equipement | 176 400 000 F CFA |

Sous total 2.....900 000 000 F CFA

Construction et équipement de 30 bibliothèques Scolaires

- | | |
|--------------------|-------------------|
| -Construction..... | 210 000 000 F CFA |
|--------------------|-------------------|

-Equipement.....465 000 000 F CFA

Sous total 3.....675 000 000 F CFA

Construction et équipement de 30 cantines scolaires

-Construction..... 30 000 000 F CFA

-Equipement.....16 500 000 F CFA

Sous total 4.....46 500 000 F CFA

b) Equipement et matériel de bureau

Duplicateur de stencils (30).....22 500 000 F CFA

Photocopieuse (30).....96 000 000 F CFA

Machine à écrire à grand chariot (30).....10 500 000 F CFA

Calculatrice avec imprimante (30).....4 500 000 F CFA

Bureau (60).....6 000 000 F CFA

Armoire métallique (90).....9 900 000 F CFA

Sous total 5.....1 49 400 000F CFA

TOTAL GENERAL.....2 883 300 000F CFA

2.1.3.1 – COMPOSANTE 3 : PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE CENT (100) NOUVEAUX CEG DANS LES DEPARTEMENTS

2 .1.3.1- Objectif

Le projet vise l'accroissement de l'offre d'éducation et le rapprochement des infrastructures des élèves.

2.1.3.2 – Justification

Malgré l'effort entrepris par les autorités burkinabè pour pouvoir les départements en établissements d'enseignement secondaire, il reste toujours un bon nombre de départements dépourvus d'infrastructures scolaires. La réalisation des cent (100) établissements sera donc un moyen d'atteindre l'objectif.

2.1.3.3 – Description des travaux

Le projet consiste en la construction et en l'équipement de quatre cent (400) nouvelles classes d'une capacité d'accueil de 70 élèves par classe soit quatre (4) classes par CEG, 100 logements de directeurs, 500 logement d'enseignants, 100 bâtiments administratifs, 100 bibliothèques, 100 forages et des latrines.

2.1.3.3 – Résultats attendus : Les résultats attendus de ce projet sont :

- l'accroissement de l'offre d'enseignement général,
- le rapprochement effectif des établissements des élèves,

- un plus grand accès des filles à l'éducation si tant est que l'éloignement des infrastructures est un handicap pour elles.

2.1.3.5 - Programmation des nouveaux CEG à construire

2.1.3.6 - Evaluation du coût du projet

Construction et équipement des infrastructures

Construction et équipement des 400 salles de classe

Construction2 080 000 000F CFA

Equipement.....392 000 000F CFA

Sous total 12 472 000 000F CFA

Construction de 100 logements de directeurs

Construction940 000 000F CFA

Sous total 2940 000 000F CFA

Construction de 100 bâtiments administratifs

Construction.....1 100 000 000 F CFA

Equipement192 000 000 F CFA

Sous total 31 292 000 000 F CFA

Construction de 500 logements d'enseignants

Construction3 500 000 000 F CFA

Sous – total 4.....3 500 000 000 F CFA

Réalisation de 100 forages

- Etudes d'implantation40 000 000 F CFA

- Sondage50 000 000 F CFA

- Forage et équipement450 000 000 F CFA

Sous-total 5540 000 000 F CFA

Construction et équipement de 100 bibliothèques scolaires

- Construction100 000 000 F CFA

- Equipement.....1 550 000 000 F CFA

Sous- total 6.....2 250 000 000 F CFA

Construction et équipement de 100 cantines scolaires

- Construction.....100 000 000 F CFA

- Equipement..... 55 000 000 F CFA

Sous-total 7.....155 000 000 F CFA

TOTAL GENERAL11 149 000 000 F CFA

2.2 - L' enseignement technique et professionnel

Au niveau de l'enseignement secondaire technique et professionnel ou le taux de scolarisation est bas (0,64 % en 1993/ 1994), l'objectif du PACA est d'atteindre un taux de scolarisation de (2,56% en 2004/ 2005).

2.2.1. COMPOSANTE 4 : PROJET DE CREATION DE CINQ LYCEES TECHNIQUES AGRICOLES

2.2.1.1 – Objectifs

Le projet vise :

- la diversification de l'offre de formation technique et proportionnelle particulièrement dans le domaine agricole,
- un plus grand développement de l'enseignement technique et professionnel,
- une meilleure couverture du pays par ce type d'enseignement.

2.2.1.2 – Justification

Pays en grande partie agricole où la population rurale représente 90% de la population total, l'agriculture Burkinabè demeure arrivée sur le plan des techniques modernes d'exploitation agricole.

La création des lycées techniques agricoles constitue un dispositif nouveau pouvant contribuer grandement au développement qualitatif de se secteur d'activité par la mise à sa disposition de jeunes agriculteurs et éleveurs modernes aptes à suivre les évolutions technologiques, et à diffuser les techniques modernes de production agricole et pastorale dans le milieu rural.

2.2.1.3 – Résultats attendus

Les résultats qu'on attend à la fin de ce projet sont :

- la mise en place effective de ces établissements avec une capacité totale de 70 classes,
- la modernisation des méthodes et des techniques agricoles comme soutien à la politique d'autosuffisance alimentaire.

2.2.1.4 – Description des travaux

Il s'agit de construire et d'équiper cinq (5) lycées techniques agricoles à vocation régionale dans les localités de :

- Kaya dans la province du sanmatenga
- Orodara dans la province du Kéné Dougou
- Tita dans la province du Sanguié
- Dédougou dans la province du Mouhoun
- Tenkodogo dans la province du Boulougou

2.2.1.5 – Evaluation du coût estimatif du projet

Construction de :

70 salles de classes	364 000 000 F CFA
5 laboratoires.....	118 000 000 F CFA
20 ateliers.....	200 000 000 F CFA
5 bibliothèques.....	35 000 000 F CFA
5 infirmeries.....	10 000 000 F CFA
Latrines.....	8 000 000 F CFA
5 bâtiments administratifs.....	55 000 000 F CFA
15 logements.....	141 000 000 F CFA

Sous-total 1572 375 000 F CFA

Equipement de :

- 70 salles de classes	68 600 000 F CFA
- 5 laboratoires.....	106 625 000 F CFA
- 20 ateliers.....	300 000 000 F CFA
- 5 bibliothèques.....	77 500 000 F CFA
- Matériel et mobilier de bureau.....	1 450 000 F CFA

Sous-total3 324 175 000 F CFA

TOTAL GENERAL.....3 896 550 000 F CFA

2.2.2. COMPOSANTE 5 : PROJET DE CREATION DE DIX (10) NOUVEAUX COLLEGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL (CETP)

2.2.2.1. Objectifs du projet

Le projet vise à :

- l'augmenter l'offre publique en matière d'enseignement technique et professionnel,
- démocratiser l'enseignement technique,
- le décentraliser au profit des différentes régions du pays.

Comme l'indique l'analyse diagnostique, l'enseignement technique et professionnel est très peu développé et concentré dans les deux principales villes du pays.

La réalisation des dix CETP permettra de répondre au besoins économiques régionaux des secteurs informels, informels et artisanaux en leur offrant une main-d'œuvre qualifiée, opérationnelle et apte à s'auto-employer.

2.2.1.3 – Résultats attendus

Les résultats attendus de ce projet sont les suivants :

- la réalisation effective de ces dix CETP,
- l'accroissement de l'offre d'enseignement techniques,
- la décentralisation effective d'implantation des établissements d'enseignement technique,
- la dynamisation des secteurs industriel et artisanal.

2.2.1.4 – Description des travaux

le projet consiste en la construction et en l'équipement dix (10) nouveaux collèges d'enseignement techniques et professionnel (CETP) à vocation régionale dans les départements de :

- Gaoua dans la province du Poni,
- Tikaré dans la province du Bam
- Banfora dans la province du Comoé
- Gorom-Gorom dans la province du l'Oudalan
- Manga dans la province du Zoundwéogo
- Léo dans la province du Sissili
- Boulsa dans la province du Namentenga
- Pô dans la province du Nahouri
- Diapaga dans la province du Tapoa
- Tougan dans la province du Sourou

Chaque CETP aura huit classes, deux ateliers, un laboratoire, une infirmerie, une cantine scolaire et des latrines.

2.2.1.5 – Evaluation du coût estimatif du projet

CONSTRUCTION DE :

80 classes	416 000 000 F CFA
20 ateliers.....	200 000 000 F CFA
10 infirmeries.....	20 000 000 F CFA
10 laboratoires.....	236 750 000 F CFA
10 Cantines.....	10 000 000 F CFA
Latrines.....	16 000 000 F CFA
10 bibliothèques.....	70 000 000 F CFA
30 logements.....	282 000 000 F CFA
10 bâtiments administratifs.....	110 000 000 F CFA
10 salles de dessin.....	52 000 000 F CFA
10 magasins.....	30 000 000 F CFA
Sous-total 1	1 442 750 000 F CFA

EQUIPEMENT DE :

- 80 classes	78 400 000 F CFA
- 20 ateliers.....	3 000 000 000 F CFA
- 10 laboratoires.....	213 250 000 F CFA
- 10 bibliothèques.....	155 000 000 F CFA
- forage et équipement 10 puits.....	55 000 000 F CFA
- 10 cantines	5 500 000 F CFA
- Matériel et mobilier de bureau.....	123 450 000 F CFA
- salles de dessin.....	200 000 000 F CFA
Sous-total 2.....	3 830 600 000 F CFA

TOTAL GENERAL.....5 273 350 000 F CFA

2.2.3. COMPOSANTE 6 : PROJET DE CONSTRUCTION ET

D'EQUIPEMENT DE TROIS (3) LYCEES PROFESSIONNELS

2.2.3.1 – Objectifs

Le projet vise à :

- accroître l'offre publique d'enseignement technique et professionnel,
- décentraliser cette offre au profit d'autres régions,
- le développer les compétences au profit des secteurs industriels et artisanaux.

2.2.3.2 Justification

L'analyse de la situation de l'enseignement secondaire technique du Burkina Faso amène à constater une prédominance des formations d'ouvriers qualifiés et de baccalauréats des techniciens supérieurs (BTS) pour répondre aux besoins réels de l'économie manquant. Or un développement industriel réel, qualitatif et apte à suivre les évolutions technologiques ne pourra se faire qu'avec la mise à sa disposition d'ouvriers qualifiés, de techniciens et techniciens supérieurs compétents.

La création des lycées professionnels à vocation régionale est un dispositif souple de formation technique et professionnelle où le formé pourra à chaque palier (niveau), sortir pour occuper un emploi ou s'auto employer, continuer ou revenir.

2.2.1.3 – Résultats attendus

Les résultats attendus de ce projet :

- l'accroissement de l'offre publique d'enseignement technique,
- la réalisation effective des lycées professionnels
- la décentralisation effective de la formation technique et professionnelle,
- sa démocratisation.

2.2.3.4 – Description des travaux

Le projet consiste en la construction et en l'équipement de :

- 48 salles de cours,
- 39 salles spécialisées,
- 18 ateliers,
- 18 logement,
- 3 bâtiment administratifs,
- 3 terrains de sport,
- 3 cantines scolaires,
- 3 infirmeries,
- 3 forages avec pompes et château d'eau.

2.2.3.5. Evaluation du coût du projet

- Construction742 500 000 F CFA
- Equipement/Matériel1 800 000 000 F CFA
- Mobilier.....975 000 000 F CFA
- Etudes et supervision.....75 000 000 F CFA

- Formation 1 500 000 F CFA
- Assistance technique.....600 000 F CFA

TOTAL GENERAL.....3594 600 000F CFA

**2.2.4. COMPOSANTE 7: PROJET D'PPUI AU LYCEES TECHNIQUE DE
OUAGADOUGOU (LTO) (Renforcement d'une série F2-
Electronique)**

2.3.4.1 – Objectifs

Le projet vise à :

- accroître les capacité d'accueil ,
- diversifier les filières de formation.

2.3.4.2 – Résultats attendus

Il est attendu de ce projet :

- la mise en pace effective de la série F2-Electricité,
- l'accroissement des capacités d'accueil du lycée technique de Ouagadougou.

2.2.3.4 – Description des travaux

La mise en œuvre du projet consiste en :

La construction de deux salles de classe, d'essai et de mesures, d'une salle de travaux pratiques et d'un magasin de dépôt, l'équipement d'une salle d'essai, de pupitre étaux, de machines composant automates et de mobilier.

- la formation.

2.2.4.4. Evaluation du coût du projet

- Construction90 000 000F CFA
- Equipement scientifique79 000 000F CFA
- Mobilier11 000 000F CFA
- Formation 1 000 000F CFA
- Assistance technique..... 600 000F CFA

TOTAL GENERAL181 000 000F CFA

N.B. : Ce projet a déjà fait l'objet d'estimation par la BAD

COMPOSANTE 8 : PROJET DE CREATION DE TROIS (3) NOUVEAUX
COLLEGES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE FEMIN (CETF)

2.2.5.1 – Objectifs du projet

Le projet vise à :

- accroître les capacités d'accueil ;
- réduire le déséquilibre entre les filles et les garçons au niveau de la scolarisation ;
- accroître l'offre publique d'enseignement dans le domaine technique au profit des filles ;
- améliorer les conditions de vie des filles.

2.2.3.2 Justification du projet :

Il s'agit de répondre à la forte demande en formation technique des filles de manière à contribuer qualitativement au développement de l'industrie et à améliorer les conditions de vie des filles sortantes qui vont s'installer à leur propre compte.

2.2.5.3 Description du projet :

Les travaux de ce projet consistent en la construction et en l'équipement de :

- 15 salles de classe
- 9 ateliers
- 9 salles de dessin
- 3 laboratoires
- 3 bibliothèques
- 9 logements de directeurs
- 3 bâtiments administratifs
- 18 logements d'enseignants
- 9 salles spécialisées
- 3 infirmeries
- 9 magasins
- 3 cantines scolaires
- Des latrines.

Les localités du pays retenus pour abriter les trois (3) nouveaux CETF sont :

Bobo-Dioulasso, Koudougou et Ouahigouya.

2.2.5.4 – Résultats attendus

- la réalisation effective des trois nouveaux CETF
- l'accroissement de l'offre public d'enseignement dans le domaine techniques au profit des filles.
- L'amélioration des condition de vie des filles. la dynamisation

2.2.5.5 Evaluation du coût estimatif du projet

a) Construction des infrastructures

15 classes	78 000 000F CFA
9 ateliers.....	90 000 000F CFA
3 laboratoires.....	71 250 000F CFA
3 bibliothèques.....	21 000 000F CFA
3 bâtiments administratifs.....	33 000 000F CFA
9 logements.....	85 000 000F CFA
3 infirmeries.....	6 000 000F CFA
9 salles de dessin.....	45 000 000F CFA
9 magasins.....	27 000 000F CFA
Des latrines.....	4 800 000F CFA
3 trois cantines scolaires.....	3 000 000F CFA
3 salles spécialisées.....	15 000 000F CFA
Sous-total 1	479 050 000F CFA

b) Equipement des infrastructures, Equipement divers et matériel de bureaux

- 15 salles de classes	14 700 000 F CFA
- 9 ateliers.....	1 350 000 000 F CFA
- 3 laboratoires.....	64 050 000 F CFA
- 3 bibliothèques.....	46 500 000 F CFA
- 9 salles de dessin.....	450 000 000 F CFA
- 9 salles spécialisées.....	450 000 000 F CFA
- 3 cantines scolaires.....	1 650 000 F CFA
- matériel informatique.....	12 750 000F CFA

- matériel du bureau.....13 000 000 F CFA

- matériel de reprographie.....15 000 000 F CFA

Sous-total 2..... 417 650 000 F CFA

TOTAL GENERAL.....2 797 200 000F CFA

III- AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

3.1. COMPOSANTE 9 : PROJET DE CREATION DE L'UNIVERSITE DE BOBO-DIOULASSO

3.1.1. Objectif :

Le projet vise la création d'une Université à vocation professionnelle et technique à Bobo-Dioulasso qui fonctionnera pendant les deux (2) premières années de son ouverture comme un Centre Universitaire sous la responsabilité administrative et pédagogique d'un vice-recteur qui sera sous la tutelle du recteur de l'Université de Ouagadougou en attendant d'être érigée en Université à partir d'octobre 1997.

3.1.2. Justification

Le projet de créer, à Bobo-Dioulasso, une Universitaires du Burkina Faso. En effet, la nécessité de décentralisation de l'enseignement supérieur qui prend désormais en compte la création de l'Université de Bobo-Dioulasso, repose sur les éléments d'appréciation suivants :

- la recherche de l'adéquation Formation-Emploi dans un contexte de développement global engageant toutes les régions du Burkina ;
- la maîtrise des flux au regard des fortes pressions des effectifs qui s'exercent au niveau des différents ordre d'enseignement. A titre d'exemple, les effectifs à l'Université de Ouagadougou sont passés de 3 351 étudiants en 1984 à 8 815 en 1994, soit une augmentation de l'ordre de 163% en dix ans, alors que les infrastructures et les équipements ont été conçus au départ pour trois à quatre mille étudiants ;
- la recherche d'une meilleure adaptation du type de formation aux besoins croissants et diversifiés du marché de l'emploi ;
- l'exploitation des établissements d'enseignements supérieur dans le cadre de la dynamisation des zones où ils s'implantent.

Aussi il est important de souligner que ce projet s'inscrit dans le cadre du vaste plan de réhabilitation des activités économiques de la région de Bobo-Dioulasso, dont la mise en œuvre par le gouvernement implique tous les département ministériels.

Les raisons du choix de Bobo-Dioulasso pour abriter les institutions d'enseignement supérieur se situent à trois niveaux :

- administrativement Bobo-Dioulasso est la seconde ville du Burkina Faso.
- Sur le économique, elle est la également un pôle commercial et industriel de grande importance, rayonnant sur l'Ouest du Burkina Faso, le Nord de la côte d'Ivoire et une partie du Mali.
- Sur le plan écologique, Bobo-Dioulasso jouit d'un écosystème favorable à l'épanouissement des structures retenues pour le transfert, notamment l'Institut de développement Rural (IDR).

3.1.3. Description du projet :

Le projet consiste à transférer l'institut de développement rural (IDR), l'Ecole supérieure d'informatique (ESI) et l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) à Bobo-Dioulasso.

Ces transferts nécessitent la construction et l'équipement des locaux pédagogiques, et de recherche, appropriés pour l'IDR, ESI, l'IUT, et la mise en place d'infrastructures pouvant abriter une infirmerie universitaire, une antenne du Centre National des Œuvres Universitaires et en fin un restaurant universitaire.

3.1.4. Résultats attendus :

Les résultats attendus sont :

- La déconcentration et la décentralisation des structures des formations universitaires,
- Le rapprochement des étudiants de leur résidence habituelle,
- La possibilité de réguler facilement les flux des étudiants.

3.1.5. Evaluation du coût estimatif

a) Institut supérieur Universitaire de Technologie

- Construction des locaux.....1 027 200 000 F CFA
- Equipement des locaux.....67 045 000 F CFA
- Equipement des ateliers.....1 052 010 000 F CFA

Sous-total 1.....2 146 255 000F CFA

b) Institut de Développement Rural (IDR)

- Construction des locaux.....750 000 000 F CFA
- Equipement des locaux.....97 500 000 F CFA
- Matériel didactiques.....1 800 000 000 F CFA
- Moyens logistique99 000 000F CFA

Sous-total 24 265 500 000F CFA

c) l'Administration (Antenne de Bobo-Dioulasso)

- Construction des locaux.....150 000 000 F CFA
- Equipement des locaux.....995 000 000 F CFA
- Matériel du bureau150 000 000 F CFA
- Matériels de Reprographie450 000 000 F CFA
- Matériel Informatique850 000 000 F CFA
- Matériel Roulant250 000 000 F CFA
- Sous-total 3 845 000 000 F CFA**

d) Ecole supérieure d'Informatique

- Construction des locaux.....670 000 000 F CFA
- Equipement des locaux.....97 500 000 F CFA
- Matériel didactiques1 052 010 000 F CFA
- Moyens logistiques 887 500 000 F CFA
- Sous-total 42 707 510 000 F CFA**

e) Le restaurant Universitaire

- Construction d'un local d'une capacité d'accueil de 200
étudiants.....450 000 000 F CFA
- Equipement des local.....360 500 000 F CFA
- Equipement et matériel91 115 000 F CFA
- Sous-total 5.....801 615 000 F CFA**

f) L'Infirmierie de L'Université

- Construction des locaux.....55 000 000 F CFA
- Equipement Technique et Mobilier20 000 000 F CFA
- Logistique Ambulance14 000 000 F CFA
- Stocks de médicaments 8 000 000 F CFA
- Sous-total 697 000 000 F CFA**

g) Cité Universitaire

- Construction de locaux ayant une capacité d'accueil de 800 étudiants
.....996 000 000 F CFA
- Equipement215 000 000 F CFA

Sous-total 71 211 000 000F CFA

h) Office du baccalauréat

- Construction de l'annexe de l'office du
baccalauréat93 000 000F CFA

Sous-total 8.....93 000 000 F CFA

TOTAL GENERAL14 166 880 000F CFA

**COMPOSANTE 10 : PROJET DE CREATION DE L'ECOLE NORMALE
 SUPERIEURE DE KOUDOUGOU (ENS).**

Dans sa conception, l'Ecole Normale supérieure se présente comme un établissement qui sera chargé d'assurer la formation académique et la recherche en sciences de l'éducation qui jusqu'à présent fait défaut à notre système éducatif.

3 . 2. 1. - Les missions de l'ENS

Quatre missions seront assignées à l'ENS qui sont :

- assurer la formation académique et professionnelle,
- développer un centre de documentation spécialisé,
- produire et diffuser des matériels didactiques,
- assurer la formation académique d'une part et la recherche fondamentale et appliquée en Sciences de l'Education de l'autre.

a) – De la formation académique et professionnelle proprement dite

Il s'agit de trois types de formation académique et professionnelle à savoir :

- la formation initiale des personnels d'enseignement et d'encadrement de second degré,
- la formation permanente et continue des mêmes personnels

b) Le développement d'un centre de documentation spécialisée

La création et développement d'un centre de documentation spécialisée permettra aux élèves-professeurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs et enseignants de pouvoir disposer de la documentation nécessaire à la mise à jour de leurs connaissances et expertises sur les questions touchant l'éducation et l'enseignement.

c) – la production et la diffusion de matériel didactiques

Il s'agira de production et de diffusion de documents et de matériels didactiques fonctionnels à l'intention des élèves professeurs, des enseignants et des élèves du secondaire.

d) - La formation académique et recherche fondamentale et appliquée

en sciences de l'Education

- formation de spécialistes des questions d'éducation et d'enseignement (par une formation académique solide de haut niveau en sciences de l'Education).
- Recherche fondamentale et application en sciences de l'Education. Il est difficile de concevoir un enseignement supérieur sans recherche scientifique. La recherche, que doit promouvoir l'ENS, mènera la production de documents scientifiques et didactiques dont la diffusion contribuera à l'amélioration de la qualité du système éducatif du Burkina.

3.2.2. – Les objectifs de l'E.N.S

Au vu des missions sus-citées, l'E.N.S poursuivra les objectifs ci-après :

- assurer la formation professionnelle initiale des personnels d'enseignement et d'encadrement du second degré,
- assurer la formation permanente et continue des personnels d'enseignement et d'encadrement de l'enseignement secondaire général et technique,
- développer un centre de documentation, spécialisée,
- assurer la production et la diffusion de documents pédagogiques et matériels didactiques fonctionnels,
- assurer une formation académique en sciences de l'Education et recherche fondamentale et appliquée,
- assurer la formation professionnelle initiale des personnels d'enseignement et d'encadrement de second degré.

a) Formation initiale des enseignants de second degré

Les enseignants du second degré plus particulièrement concernés par la formation initiale relèvent des catégories des professeurs de CEG certifiés, professeurs des collèges et l'Enseignement Technique (CAPET).

- Formation des professeurs de CEG certifiés

Les candidats à cette formation, recrutés à partir du lycée scientifique de Ouagadougou et parmi les titulaires du diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG), recevront une formation de deux (02) ans : une année de formation théorique et pratique à l'ENS et une année de stage pratique dans un établissement d'enseignement secondaire.

L'examen pratique intervient après l'année de stage pratique. Les enseignements ainsi formés sont qualifiés pour enseigner dans le premier cycle de l'enseignement secondaire général.

- Formation des professeurs des collèges et lycée professionnels

Les candidats à cette formation, recrutés à partir du lycée scientifique de Ouagadougou et parmi les titulaires du diplôme Universitaires technologique (DUT), recevront une formation en quatre ans .

Les enseignants ainsi formés, titulaires du Certificat d'aptitude à Enseignement Technique (CAET) seront qualifiés pour enseigner dans le premier cycle de l'enseignement secondaire technique.

- Formation des enseignants au Certificat d'aptitude au professorat de l'Enseignement Technique (CAPET)

Les candidats à cette formation seront recrutés parmi les titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un titre jugé équivalent. La formation dure deux ans.

Les enseignants ainsi formés, titulaires du CAPET seront qualifiés pour enseigner aux premier et second cycle de l'enseignement secondaire technique.

b) Formation des personnels d'encadrement de l'enseignement secondaire

La formation des personnels d'encadrement secondaire à l'ENS intéresse les conseillers pédagogiques d'une part, les inspecteurs de l'enseignement secondaire général et technique de l'autre.

- Formation des conseillers pédagogiques

Le recrutement des élèves-conseillers pédagogiques de l'enseignement secondaire général et technique se fera conformément aux textes (conditions d'âge, de niveau d'ancienneté, etc.) La durée de la formation est d'un an. Cette formation devra assurer aux élèves-conseillers, etc.. pédagogiques :

*La maîtrise de la méthodologie de l'enseignement de la discipline et connaissance du système éducatif du Burkina Faso,

*La compétence pour l'animation et l'encadrement pédagogiques.

- La formation des inspecteurs de l'enseignement secondaire général et technique.

Les conditions de recrutement seront fixées par les textes officiels en vigueur (conditions d'âge, de niveau de formation, d'ancienneté de moralité, etc...). La formation dure deux ans et vise à assurer le savoir-faire et la savoir-être indispensables à l'exercice des fonctions de l'inspecteur :

* Maîtrise de la discipline dont l'élève-inspecteur est spécialiste,

* Connaissance des systèmes éducatifs en général et celui en vigueur au Burkina Faso,

*Connaissances approfondies en pédagogie générale et en didactique spécialisée,

*Compétence pour concevoir et promouvoir l'innovation scolaire.

- la formation permanente et continue des personnels d'enseignement et d'encadrement de l'enseignement secondaire général et technique.

L'Ecole Normale Supérieure servira de cadre pour la formation permanente et continue des personnels d'enseignement et d'encadrement de l'enseignement secondaire général et technique.

A ce titre il initiera des ateliers, des séminaires de formation et des stages de recyclages à l'intention des personnels ci-dessus cités.

Le développement d'un centre de documentation spécialisée en collaboration avec des spécialistes des questions l'enseignement et d'éducation, L'ENS assurera la production et la diffusion de documents pédagogiques et de matériels didactiques nécessaires à la formation initiale et continue des personnels d'enseignement et d'encadrement de l'enseignement secondaire général et technique.

3.2.3 - Evaluation du coût estimatif du projet

Construction des infrastructures

- Construction des locaux de formation.....	857 500 000 F CFA
- Construction des locaux de documentation.....	112 350 000 F CFA
- Construction des locaux de régie et Micro enseignement audio-visuel	79 800 000 F CFA
- Construction des locaux de service de recherche psychopédagogique.....	53 200 000 F CFA
- Construction des locaux de service des programmes scolaires.....	68 600 000 F CFA
- Construction des locaux de l'administration.....	79 500 000 F CFA
- Circulation, escaliers, sanitaires	250 250 000 F CFA
- Equipement Technique et Mobilier	20 000 000 F CFA
- Logistique Ambulance	14 000 000 F CFA
- Stocks de médicaments	8 000 000 F CFA
Sous-total 1	1 500 800 000 F CFA
Equipement et mobilier.....	1 000 000 000 F CFA
Sous-total 2	1 000 000 000 F CFA
Imprévus (15%)	375 120 000 F CFA
TOTAL GENERAL	2875 920 000 F CFA

PROGRAMME 2

PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT

PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT (PAQE)

II- IDENTIFICATION DU PROGRAMME

- 1) **Intitulé du programme** : Programme d'Amélioration de la qualité de l'enseignement d'Accueil (PAQE).
- 2) **Maître d'œuvre** : Ministère des Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESSRS).

3) Objectifs du Programme.

La qualité de l'enseignement est fonction des trois (3) principaux indicateurs : l'encadrement, le matériel didactique et la qualification des enseignants.

a) – L'encadrement

On y relève de nombreuses difficultés :

- insuffisance d'inspecteurs,
- absence totale de conseillers pédagogiques,
- insuffisance de surveillants.

b) –Le matériel didactique

Les documents et l'équipements didactiques (bibliothèques, laboratoires) manquent cruellement au niveau de tout le pays.

c) La qualification des enseignants

De nombreuses personnes et recrutées chaque année, pour l'enseignement secondaire sont sans formation pédagogique ou qualification professionnelle.

A cela il faut ajouter le manque de suivi et d'encadrement lié aux insuffisances relevées et aux conditions des structures d'encadrement et de contrôle.

Le programme cadre pour l'amélioration de la qualité interne du système au niveau des trois (3) principaux indicateurs ci-dessus désignés.

Les composante du programme :

a) Au niveau de l'enseignement secondaire

III- L'Enseignement secondaire public

- * **Composante 1 :** Projet de création du lycée scientifique de Ouagadougou.
- * **Composante 2 :** Projet de recrutement et de formation de cent (100) nouveaux inspecteurs et de cent cinquante (150) conseillers pédagogiques de l'enseignement secondaire.
- * **Composante 3 :** Projet de construction et d'équipement et d'équipement de 56 nouveaux de science naturelles, de physique et de chimie
- * **Composante 4:** Projet d'équipement de directeur de 40 établissements d'enseignement secondaire.
- * **Composante 5 :** Projet d'implantation de quatre vingt douze (92) forages dans les établissements d'enseignement secondaire.
- * **Composante 6 :** Projet de recrutement et de formation de 3.500 enseignants pour l'enseignement secondaire général et technique
- * **Composante 7 :** Projet de l'introduction de l'informatique dans l'enseignement secondaire.
- * **Composante 8 :** Projet de recrutement et de formation de 3.500 enseignants pour l'enseignement secondaire général et technique.

* **Composante 9 :** Projet de construction et d'équipement de bibliothèques scolaires (cf PACA)

* **Composante 10 :** Projet d'appui à l'enseignement privé construction et d'équipement et d'équipement de 56 nouveaux de science naturelles, de physique et de chimie

b) Au niveaux de l'enseignement supérieur

* **Composante 11 :** Projet de développement des infrastructures à caractère social destiné aux étudiants de l'Université de Ouagadougou

* **Composante 12 :** Projet de construction et d'équipement d'une polyclinique universitaire à l'université de Ouagadougou

* **Composante 13 :** Projet d'appui à l'amélioration du système d'Éducatif par la formation des ressources humaines à l'Université vde Ouagadougou.

* **Composante 14 :** Projet de construction et de formation de 300 enseignants de l'enseignement supérieur

5 - Coût estimatif du programme : 31 390 602 000 CFA

6 - Exécution du programme : entre janvier 1996 et décembre 2005

7 - la contre-partie nationale : la contre-partie nationale sera arrêtée d'un commun accord avec les partenaires.

AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

2.1 l'Enseignement secondaire Public

2.1.1 COMPOSANT 1 / PROJET DE CREATION DU LYCEE SCIENTIFIQUE DE OUAGADOUGOU

2.1.1.1 Objectifs

Le projet de création du lycée Scientifique vise à :

- IV- promouvoir les séries scientifiques,
- V- valoriser l'enseignement des sciences dans les établissements d'enseignement secondaire
- VI- augmenter le potentiel humain susceptible de contribuer à l'encadrement des classes scientifiques.

2.1.1.2 Justification

La mise au point, par les autorités du Burkina Faso, d'un enseignement des Sciences aux fins d'adapter l'école aux besoins du pays a permis d'entreprendre la création des séries scientifiques dans les établissements secondaires. La réalisation du Lycée Scientifique de Ouagadougou s'inscrit dans le cadre de cette entreprise comme une structure d'appui et de renforcement des séries Scientifiques dans les établissements d'enseignement secondaire.

2.1.1.3 DESCRIPTION DES TRAVAUX

Le projet consiste en la construction de locaux composés de :

VII- Une zone d'enseignement comprenant :

- * neuf (9) salles de classe
- * un laboratoire de Science Physiques et Sciences Naturelles
- * une salle de professeurs

- Une zone administrative comprenant :

- * un bureau de professeurs
- * un bureau de censeur
- * un bureau de l'intendant
- * un secrétariat
- * un magasin
- * un bloc de toilettes

- **Une zone de locaux communs comprenant :**

- * une salle de réunion
- * une salle d'informatique
- * une bibliothèque
- * une infirmerie

- **Une zone de restauration comprenant :**

- * une cuisine
- * un réfectoire

quant à l'équipement, il se compose de matériel scientifique didactique et de mobilier.

2.1.1.4. Résultats attendus

Les résultats attendus de ce projet sont :

- VIII- La réalisation effective du lycée scientifique,
- IX- Le développement d'un enseignement systématiques des sciences,
- X- La valorisation et la promotion des séries scientifiques,
- XI- L'accroissement effectif du potentiel humain dans les disciplines scientifiques.

2.1.1.5 Evaluation du coût de estimatif du projet

- XII- Etudes et supervision
- XIII- Construction
- XIV- Equipement
- XV- Mobilier
- XVI- Matériel
- XVII- Assistance technique

TOTAL1 924 000 000 F CFA

2.1.2.- COMPOSANTE 2 : PROJET DE RECRUTEMENT ET DE FORMATION DE 100 NOUVEAUX INSPECTEURS ET DE 150 CONSEILLERS PEDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

2.1.2.1.-Objectifs

Le projet vise à :

- a) recruter et formation cent (100) nouveaux inspecteurs de l'enseignement secondaire pour assurer :

- XVIII- l'encadrement et le suivi pédagogiques des enseignants,
- XIX- la formation initiale et continue des enseignants
- XX- l'élaboration, la reproduction et la diffusion des documents didactiques à l'usage des enseignants,
- XXI- le suivi, l'évaluation et la révision des programmes d'enseignement.

- b) Pouvoir le corps des conseillers pédagogiques afin de renforcer les effectifs des encadreurs pédagogiques par le recrutement de 150 conseillers pédagogiques de l'enseignement secondaire.

2.1.2..2- Justification

l'organisation du ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la recherche Scientifique, impartit à la Direction des inspections de la Formation professionnelle et pédagogique (DIFPP) les missions suivantes :

-l'animation, l'encadrement, le contrôle et le suivi pédagogique des enseignants de l'enseignement secondaire public, privé général et technique.

- XXII- l'étude, l'évaluation et l'élaboration des programmes

XXIII- l'initiation des instructions officielles relatives aux enseignement secondaire.

L'accomplissement correct de toutes ces tâches pour assurer la qualité de l'enseignement exige un nombre important d'inspecteurs et de conseillers pédagogiques.

Par ailleurs, il y avait actuellement en 1994 dans l'ensemble des établissements publics d'enseignement secondaire général et technique un peu plus de 2351 enseignants pour 123 qui donne un total de 3985 enseignants.

Si l'on estime que pour un meilleur rendement il faut un inspecteur pour à peu près 70 professeurs et qu'il faut recruter au moins dix (10) inspecteur pour les cours à l'école normale supérieur de koudougou, il faudra donc aux moins 49 à 50 nouveaux inspecteurs de l'enseignement secondaire en plus des inspecteurs déjà en place.

2.1.2.3 – Description du projet

Le projet consiste :

XXIV- au recrutement et à la formation de cent (100) nouveaux inspecteurs de l'enseignement secondaire dont soixante dix (70) de l'enseignement général et trente (30) de l'enseigne ment technique pour renforcer l'effectif des inspecteurs déjà en place.

XXIV- Au recrutement et à la formation sur place de 150 conseillers pédagogiques de l'enseignement secondaire, soit un recrutement annuel de 15 stagiaires d'ici l'an 2005.

2.1.2.4. programmation de la formation de cent (100) Inspecteurs de l'Enseignement secondaire

2.2.1.5 – Evaluation du coût estimatif du projet

- Allocations à verser aux établissements d'accueil81 000 000 F CFA
- les bourses des stagiaire.....210 000 000F CFA
- Frais de transport35 060 000 F CFA
- Frais annexes.....11 750 000 F CFA
- Trousseaux annuels60 000 000 F CFA
- Bourses de formation des conseillers pédagogiques.....6 700 000 F CFA

TOTAL GENERAL.....404 510 000 F CFA

2.1.3.- COMPOSANTE 3 : PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE CINQUANTE SIX (56) LABORATOIRES DE SCIENCES NATURELLES, DE PHYSIQUE ET CHIMIE

2.1.3.1. Objectifs

Le projet vise principalement à valoriser et à appuyer l'enseignement des disciplines scientifiques.

2.1.2. Justification

l'Enseignements des Sciences physiques a été généralisé à toutes les classes de 4^e et 3^e des lycées et collèges du Burkina Faso depuis la rentrée scolaire 1989/1990, et depuis lors l'enseignement de cette discipline cesse d'être optionnelle et devient obligatoire. Et aujourd'hui le problème de beaucoup d'établissements réside essentiellement dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement de cette discipline et plus particulièrement des sciences expérimentales (biologie, physique et chimie), surtout lorsqu'on sait que leur enseignement ne peut se faire uniquement dans les livres mais comme leur nom l'indique au laboratoire essentiellement. En effet, l'enseignement scientifique, pour avoir toute son efficacité doit être expérimental.

Le constat établi, montre que l'état actuel de l'enseignement des sciences expérimentales au Burkina Faso demeure peu satisfaisant à cause de :

- l'insuffisance des salles spécialisées dotées d'équipements adéquats,
- l'inadaptation des laboratoires existants aux grands effectifs.
- l'insuffisance ou même l'absence de formation des enseignants à l'utilisation des équipements existants.

La construction et l'équipement de laboratoires dans les lycées et collèges viendront appuyer et dynamiser l'enseignement de ces disciplines dites expérimentales.

2.1.3.3 Description des travaux

Le projet consiste en la construction et en l'équipement de cinquante six (60) grands bâtiments qui serviront de laboratoire adaptées aux grands effectifs pouvant contenir à la fois 36 élèves au lieu de 24 habituellement autorisés pour les travaux pratiques.

2.1.3.4. Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- la construction et l'équipement effectifs des cinquante six (56) laboratoires de sciences naturelles, de physique et de chimie,
- l'amélioration de la qualité de l'enseignement de ces disciplines dans les établissements

3.1.3.5 Evaluation du coût estimatif du projet (cf PACA)

- Construction des salles
- Equipement en mobilier
- Equipement en matériel et produits de science naturelles et physique chimie

2.1.4. COMPOSANTE 4 : PROJET D'APPUI AUX DIRECTIONS DE 40 ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

2.1.4.1. Objectifs

Le projet vise à améliorer les conditions de travail des directions de ces établissements implantés dans les principalement à valoriser et à appuyer l'enseignement des disciplines scientifiques.

2.1.4.2. Justification du projet

Comme la plupart des services publics du pays, les directions des établissements d'enseignement secondaire sont confrontés à de sérieuses difficultés de reprographie qui

constituent aussi un autre handicap à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. L'acquisition du matériel de bureau et de reprographie au profit des quarante (40) établissements entraînera une économie de temps. Les directions seront ainsi plus opérationnelles sur le terrain dans leurs tâches d'administration et de contrôle.

2.1.4.3 Résultats attendus

Il est attendu à ce projet :

- l'équipement effectif des 40 directions des établissements sus-cités,
- l'amélioration des conditions de travail de ces directions.

2.1.4.4 Description des travaux

Le projet consiste en l'acquisition :

- de matériel de reprographie

- * 40 duplicateurs de stencils
- * 40 armoires à stencils
- * 40 photocopieuses

de matériel de mobilier de bureau

- * 40 machines à écrire grand chariot
- * calculatrices avec imprimante
- * 40 bureaux
- * 80 armoires à deux battants
- * 80 chaises de bureaux

2.1.4.5 Evaluation du coût estimatif du projet

- Matériel de reprographie

- | | |
|-------------------------------|-------------------|
| * 40 duplicateurs de stencils | 30 000 000 F CFA |
| * 40 armoires à stencils | 2 000 000 F CFA |
| * 40 photocopieuses | 128 000 000 F CFA |

Sous-total 1.....160 000 000 F CFA

- Matériel et mobilier de bureau

- | | |
|--------------------------------------|-------------------|
| * 40 machines à écrire grand chariot | 140 000 000 F CFA |
| * 40 calculatrice avec imprimante | 6 000 000 F CFA |
| * 40 bureaux | 40 000 000 F CFA |
| * 80 armoires à deux battants | 8 800 000 F CFA |
| * 80 chaises de bureaux | 960 000 F CFA |

Sous-total 2.....195 760 000 F CFA

Total Général.....355 760 000 F CFA

2.1.5. COMPOSANTE 5 : PROJET D'IMPLANTATION DE 92 (quatre vingt douze) FORAGES DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

2.1.5.1 Objectif

Le projet vise essentiellement à améliorer les conditions de vie et d'étude au sein des établissements.

2.1.5.2. Justification du projet

le Burkina Faso est un pays sahélien où la question de l'eau est d'une importance vitale. Conscient de cet état de fait, le Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique a fait de l'existence d'un point d'eau au sein de tout nouvel établissement, un important critère s'ouverture.

L'expérience du fonctionnement des établissements d'enseignement secondaire de première génération, dépourvus de points d'eau, a montré toute l'importance de l'eau dans un établissement, et les nombres de difficultés qui se répercutent sur la qualité du travail scolaire.

2.1.5.3 Description des travaux

Le projet consiste en l'exécution et l'équipement en pompes manuelles de 92 forages dans les établissements d'enseignement secondaire et s'exécutera sur l'ensemble des 30 provinces du Burkina Faso.

2.1.5.4 Résultats attendus : ces résultats sont :

- l'approvisionnement des établissements d'enseignement secondaire en eau potable,
- l'amélioration des conditions d'hygiène et de santé des élèves,
- la possibilité d'entreprendre des activités de production.

2.1.5.5 Evaluation du coût estimatif du projet

- Etudes d'implantation	32 200 000 F CFA
- Sondage	42 264 000 F CFA
- Forage et Equipement	394 800 000 F CFA

TOTAL GENERAL.....470 000 000 F CFA

2.1.6 COMPOSANTE 6 : PROJET DE CONSTRUCTION D'EQUIPEMENT DE SALLES DE PROFESSEURS DE 100 PLACES DANS 12 LYCEES DE OUAGADOUGOU ET DE BOBO-DIOULASSO

2.1.6.1 Objectif

le projet vise à améliorer les conditions de travail des enseignants des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

2.1.6.2 justification

L'un des buts poursuivis par le gouvernement du Burkina Faso est d'assurer une éducation de qualité aux élèves, particulièrement ceux du secondaire. Cependant, un fait notable dans notre système éducatif actuel est le ratio élèves/classe élevé et par conséquent, un ratio élevé élève/maître aussi.

Ce fait, entre autres effets, accroît les tâches des enseignants singulièrement en matière de préparation des cours et de corrections des copies. Ce projet permettra aux professeurs des lycées concernés de disposer d'un local adéquat pour préparer leurs cours, corriger leurs copies et échanger entre eux sur les voies et moyens d'améliorer leurs prestations.

2.1.6.3 description

les infrastructures se composent d'un bâtiment abritant une salle de cent (100) places aménagées dans chacun des douze (12) lycées.

L'équipement comprend : l'électricité, cent (100) tables de petites dimensions, cent (100) chaises et des étagères dans chaque salle de professeurs.

2.1.6.4 Evaluation

- construction	66 240 000 F CFA
- Equipement	44 160 000 F CFA
- chaises	11 640 000 F CFA
- petites chaises	30 000 000 F CFA
- Etagères	1 800 000 F CFA
- Electricité	72 000 F CFA

TOTAL GENERAL110 400 000 F CFA

2.1.7 - COMPOSANTE 7 : PROJET INTRODUCTION DE L'INFORMATION DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

2.1.7.1 Objectif du projet

- sensibiliser et former les élèves à l'utilisation de l'ordinateur, donner aux élèves une vue globale de l'informatique en tant méthode de pensée, d'analyse et de résolution des problèmes posés dans les divers domaines de l'activité.
- Permettre aux élèves d'utiliser l'ordinateur comme outil de travail et aux enseignants d'intégrer l'outil informatique dans leurs pratiques pédagogiques.
- Permettre aux enseignants de maîtriser l'usage des matériels et des logiciels dont ils disposent dans leur établissement.
- Utiliser l'ordinateur comme outil de gestion dans les établissements.

2.1.7.2 Justification

L'informatique est devenu de nos jours un outil indispensable pour notre pays, dans l'optique de son développement culturel et technique. Ainsi une préparation sérieuse de notre environnement à travers les éducateurs et les futures cadres de notre pays, s'avère nécessaire si nous voulons nous engager résolument et irrésistiblement dans la voie du progrès et du développement. C'est dans cet ordre idée que le projet introduction de l'informatique dans l'enseignement secondaire a été initié pour permettre à notre système éducatif d'acquérir les nouvelles technologies de l'informatique et de la communication.

2.1.7.3 Résultats attendus

Les résultats attendus de ce projets sont les suivants :

- l'introduction effective de l'information dans l'enseignement secondaire au Burkina Faso,
- la familiarisation à l'ordinateur par les élèves,
- le savoir-utiliser de l'ordinateur comme outil de travail.

2.1.7.4 Description du projet

Après la phase pilote qui a débuté en 1986 et qui concernait douze (12) établissements d'enseignement secondaire situés dans les provinces de : Kadiogo (Ouagadougou), Houet (Bobo-Dioulasso), Boulkiemde (Koudougou), Yatenga (Ouahigouya) et Gourma Fada N'Gourma), le projet tente de généraliser l'expérience aux établissements d'enseignement secondaire situés dans les chefs lieux de province du pays.

Il s'agit de :

- construction et l'équipement en matériel informatique de 25 nouvelles salles d'informatiques dans les chefs lieux des provinces qui n'ont pas connu la phase pilote.
- Equipement pour la cellule informatique (organe d'exécution du projet),
- Formation.

2.1.7.5 Evaluation du coût estimatif du projet

- construction de 25 salles d'informatiques	178 000 000 F CFA
- Equipement en mobilier et en matériel informatique des 25 salles	870 600 000 F CFA
- cellule informatique Equipement, mobilier, logiciels, logistique pour la cellule informatique	66 058 000 F CFA
- Formations (recyclage, initiation, maintenance technique)	50 520 000 F CFA
- Assistance	20 000 000 F CFA

Total général1 185 178 000 F CFA

2.1.8.1 Objectifs

Le projet vise à :

- améliorer le taux d'encadrement (élève/enseignements),
- l'accroissements du potentiel humain de l'enseignement secondaire technique par le recrutement et la formation de 3.500 enseignants du secondaire,
- accroissements du potentiel humain par par le recrutement de 300 enseignants du supérieur.

2.1.8.2. justification

a) Au niveau de l'enseignement secondaire :

Le personnel enseignant du secondaire au Burkina Faso est insuffisant en nombre et en qualité, aussi bien dans l'enseignement général (mathématiques, sciences physiques, sciences naturelles) que dans l'enseignement techniques, et professionnel faisant ainsi de la question du recrutement et de la formation des enseignants du secondaire une condition

nécessaire et indispensable si l'on veut préserver la qualité des enseignants des enseignements dispensés dans les établissements scolaires.

Nonobstant la situation du marché du travail et les considérations budgétaires, le constat évident est le déséquilibre existant entre l'offre et la demande d'enseignants dans les établissements d'enseignements secondaire général et technique. Ce déséquilibre a été partiellement comblé par le personnel provenant des Appelés du Service National pour le Développement, de l'assistance technique et des sortants de l'INSE. Malgré tout, les établissements d'enseignement secondaire général et technique souffrent du manque d'enseignements. Les mesures pratiques prises pour réduire ce déficit revêtent à la fois un caractère provisoire et non durable. Il importe d'appréhender une politique de recrutement qui constituerait donc une solution à long terme afin de résoudre de façon durable voire définitive le problème de déséquilibre offre/demande en personnel enseignant.

b) **Au niveau de l'enseignement supérieur :**

Le constat est le même, le recrutement de 300 enseignants supplémentaires permettra d'obtenir un meilleur encadrement pédagogique.

2.1.8.3 Description du projet :

Le projet comporte : le recrutement et la formation de 3 500 nouveaux enseignants pour l'enseignement secondaire répartis comme suit :

- * 2 500 enseignants pour l'enseignement secondaire général,
- * 1 000 enseignants pour l'enseignement technique et professionnel.
- * Le recrutement de 30 enseignants pour l'enseignement supérieur.

Pour ce faire, il faudrait organiser à partir de juillet 1996, des concours de recrutement de 350 stagiaires chaque année pendant dix ans pour l'enseignement secondaire et recruter annuellement 30 durant la même période pour l'enseignement supérieur.

2.1.8.4. Programmation de la formation de 3500 enseignants

3.6.5. Evaluation du coût estimatif

- Trousseau215 000 000FCFA
- Bourses de stage.....350 000 000F CFA
- Frais annexes175 000 000F CFA

TOTAL GENERAL.....140 000 000F CFA

2.1.9. Composante 9 : Projet de construction et d'équipement de bibliothèques scolaires (cf PACA)

2.2 l'Enseignement secondaire privé

2.2.1. Composante 10 : Projet d'Appui à l'Enseignement privé

2.2.1.1. Objectifs :

- Promouvoir l'enseignement privé au Burkina Faso

2.2.1.3 Justification du projet :

Le secteur privé de l'enseignement joue un rôle important dans l'offre éducative. Pour l'encourager dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement, un certain nombre de mesures sont proposées.

2.2.1.4. Description du projet :

projet consiste en la construction et en l'équipement de cent (100) laboratoires de physique chimie et de sciences naturelles et en l'équipement de 250 bibliothèques au profit de l'enseignement privé.

2.2.1.4 Résultats attendus :

- La réalisation effective de 100 laboratoires
- L'équipement de 250 bibliothèques scolaires
- L'amélioration de la qualité de l'enseignement au niveau du privé
- L'appui effectif de l'Etat à l'enseignement privé.

2.2.1.5 Evaluation du Coût estimatif du projet :

- Construction et Equipement de 100 laboratoires de physique-chimie de Sciences Naturelles 4 500 000 000F CFA
- Equipement de 250 bibliothèques scolaires 3 875 000 000F CFA
- Sous total8 375 000 000FCFA**

3.2. Composante 12 : **Projet de construction et d'Equipement d'une
Polyclinique Universitaire à l'Université de
Ouagadougou**

3.2.1. Objectifs :

Le projet vise à :

- Garantir une meilleure spécialisation des nouveaux diplômés de la santé
- Contribuer à l'amélioration de la couverture sanitaire du Burkina
- Favoriser la conduite d'une véritable politique de recherche médicale.

3.2.2. Descriptions du projet :

Le projet consiste en la construction et en l'équipement de locaux pouvant abriter la polyclinique universitaire à l'Université de Ouagadougou.

3.2.3. Résultats attendus

- La réalisation effective de la polyclinique à l'Université de Ouagadougou.
- L'amélioration de la couverture sanitaire du Burkina Faso.

3.2.4. Estimation du coût :

- Construction6 183 849 000F CFA
- Equipement4 000 000 000F CFA

TOTAL.....10 183 849 000F CFA

**3.3 Composante 13 : Projet d'appui à l'amélioration du système
éducatif par la formation des ressources humaines à l'Université
de Ouagadougou**

3.3.1. Objectifs :

Le projet vise à :

- Améliorer le niveau scientifique et pédagogique des enseignants chercheurs
- Améliorer les conditions collectives d'apprentissage des étudiants
- Accroître la capacité d'accueil de la faculté des lettres des Arts, des sciences Humaines et Social (FLASHS) de l'Université de Ouagadougou par la création du département des sciences de l'Education.

3.3.2. Descriptions du projet :

Le projet consiste en la construction de l'annexe de l'office du Baccalauréat à Bobo-Dioulasso, des bibliothèques Universitaires, en l'acquisition de l'information scientifique et technique (livres et revues scientifique et pédagogique des enseignants-chercheurs.

3.3.3. Résultats attendus

- L'amélioration effective du niveau scientifique et pédagogiques des formations du secondaire chercheurs.
- La création effective du département des sciences de l'Education.

3.3.4. Estimation du Coût :

- Extension de la FLASHS 694 000 000F CFA
- Construction des bibliothèques Universitaires..... 1 847 135 000F CFA
- Acquisition de l'information scientifique et technique.....200 000 000F CFA
(livres et revues scientifiques)
- Formation des enseignants-chercheurs600 000 000F CFA

TOTAL3 340 135 000F CFA

3.4. Composante 14 : Projet de recrutement de 300 enseignants de l'enseignement secondaire

PROGRAMME 3

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES D'ADMINISTRATION ET DE GESTION (PRECAG)

1. IDENTITE DU PROGRAMME

1.1 Intitulé du programme : Programme de renforcement des capacités d'administration et de gestion (PRECAG).

1.2 Maître d'œuvre : Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESSRS).

1.3 Objectif du programme

Il s'agit d'équiper en matériel et de renforcer en personnel les services centraux et les directions régionales de l'enseignement secondaire en vue de les rendre plus opérationnels dans leur mission d'administration, de contrôle et de gestion des établissements scolaires.

Le Ministre des Enseignements secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique a les missions principales suivantes : la gestion des établissements scolaires secondaires et Universitaires, tant publics que privés, l'organisation de la recherche scientifique, la gestion des projets relevant de ses domaines de compétence, la mise en œuvre d'une politique nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, l'organisation des examens et concours du secondaire, l'orientation des élèves et l'attribution des bourses, la promotion d'une politique d'éducation en matière de population, les gestion des formateurs et de la formation continue, etc...

L'Importance des tâches, ainsi assignées, impose aujourd'hui l'élaboration d'un programme qui permettra de parvenir à l'efficacité du système dans une brève échéance.

Par ailleurs, l'accroissement du nombre des élèves, le nombre sans cesse plus élevé d'établissements à gérer sur toute l'étendue du territoire nationale et la nécessité d'aider les ressources humaines et matérielles, l'exigence d'assurer un meilleur suivi des projets sont autant d'exigences qui justifient la nécessité d'améliorer les outils de gestion au sein du Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique à travers ce programme. L'objectif final de ce programme vise l'amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire par une exploitation optimale des ressources disponibles.

1.4 les composantes du programme : il comprend six (6) composantes :

- composante 1 : projet de renforcement de la gestion de la direction générale de l'Enseignement Général (DGESG).
- Composante 2 : projet de renforcement de la Direction des Etudes et de la Planification (DEP)
- Composante 3 : projet de renforcement de la Direction des Inspections, de la Formation Professionnelle et Pédagogique (DIFPP).

- Composante 4 : projet d'appui aux dix (10) Directions Régionales de l'Enseignement Secondaire (DRES).
 - Composante 5 : projet d'appui de la Direction de l'Orientation et des Bourses (DOB)
 - Composante 6 : projet d'appui à la Direction des Examens et Concours du Secondaire (DECS)
 - Composante 7 : projet d'appui au centre d'Information et d'Orientation Scolaire et Professionnelle (CIOSPB).
 - Composante 8 : projet d'appui au Fonds National pour l'Education et la Recherche (FONER)
 - Composante 9 : projet d'amélioration des structures de gestion de l'Université de Ouagadougou.
 - Composante 10 projet d'appui à la Direction de l'Enseignement Supérieur
 - Composant 11 : projet d'appui à l'Inspection Générale des Services et des Etablissements d'enseignement (IGSE)
- 1.5 Coût du programme : 4 841 313 875 F CFA
- 1.6 Délai d'exécution : entre janvier 1996 et décembre 2005
- 1.7 Contre-partie nationale : la contre-partie Nationale sera arrêté d'un commun accord avec les partenaires.

II. LES COMPOSANTES DU PROGRAMME

2.1 COMPOSANTE 1 : PROJET DE RENFORCEMENT DE LA CAPACITE DE GESTION DE LA DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (DGES)

2.1.1 Objectif du Projet

Il vise à :

- améliorer les conditions de travail de la DGES,
- améliorer également la qualité des services au niveau de ses actions de coordination, de contrôle et de gestion.

2.1.2 Justification

La gestion de la Direction Générale de l'Enseignement Secondaire, comme structure de gestion et de coordination de l'ensemble des activités au niveau du secondaire répond au

souci de mieux analyser l'action de contrôle du ministère sur la qualité de l'enseignement. En tant que Direction Générale, elle assure d'une part la coordination des activités de diverses directions techniques, et d'autre part la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'enseignement secondaire. L'importance des tâches de cette direction nécessite du matériel adéquat et du personnel qualifié.

2.1.3 Résultats attendus

les résultats attendus sont :

- l'équipement effectif de la DGES en matériel
- l'amélioration de ses conditions de travail et de la qualité de ses services
- le renforcement de sa capacité de gestion.

2.2.4 Description des travaux

le projet consiste en :

- l'acquisition de matériel informatique, de matériel de bureaux et d'un véhicule pour la DGES,
- la formation du personnel de cette direction au maniement de l'outil informatique à la technique de la gestion administrative et du contrôle pédagogique par l'organisation de séminaire de formation et de voyages d'études.

2.1.4 Evaluation du coût estimatif du projet

1) Formation

* séminaire de formation	50 000 000 F CFA
* voyages d'études	30 000 000 F CFA
sous-tota 1	80 000 000 F CFA

2) Matériel :

* Armoires métalliques 2 battants	3 300 000 F CFA
* armoires métallique à clapets (30)	3 000 000 F CFA
* chaises (45)	540 000 F CFA
* Armoires à stencils (15)	7 500 000 F CFA
* Duplicateur à stencils (15)	9 600 000 F CFA
* machine à écrire grand chariot	2 250 000 F CFA

* Calculatrice avec imprimante (3)	450 000 F CFA
* Micro ordinateurs (6)	10 200 000 F CFA
* Imprimantes (6)	6 750 000 F CFA
* Onduleur (3)	4 200 000 F CFA

sous –total 2 **51 240 000 F CFA**

3) Equipement et équipement roulant

3 véhicules tout-terrain 75 000 000 F CFA

Sous-total 3 **75 000 000 F CFA**

TOTAL GENERAL **206 240 000 F CFA**

2.2. COMPOSANTE 2 : PROJET DE RENFORCEMENT DE LA DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION (DEP)

2.2.1. Objectifs :

Le projet vise à :

- améliorer les conditions de travail de la DEP,
- améliorer la qualité de ses services,
- la rendre plus opérationnelle.

2.2.2 Justification

La Direction des Etudes et de la planification (DEP) du Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la recherche Scientifique est jeune. Créée en 1986, elle a pour missions principales :

- de centraliser l'ensemble des données relatives aux projets en cours ou à réaliser pour leur suivi et contrôle ;
- de procéder aux études relatives à la prévision, à l'efficacité, au coût du système supérieur) et de la recherche scientifique ;
- d'étudier et de mettre en forme les documents de projets à soumettre aux bailleurs de fonds ;

- de collecter, traiter et publier annuellement les statistiques scolaires à et universitaires.
- De coordonner l'ensemble des activités du Ministère.

Pour l'efficacité de la Direction des Etudes et de la Planification dans l'accomplissement des missions énumérées, son équipement en matériel, la formation de son personnel et l'acquisition de locaux fonctionnels s'imposent.

Toutefois compte tenu de la faiblesse numérique de son personnel, la Direction des Etudes et de la Planification devra augmenter son effectif. Les agents additionnels prévus devront avoir le profil suivant :

- Economiste Planificateur (3)
- Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire (2)
- Sociologue (2)
- Documentaliste (1)
- Reprographie (1)
- Secrétaire de Direction (1)
- Ingénieur en bâtiment (1)
- Architecte (1)
- Chauffeur (1)

2.2.3 Description du projet : il comprend :

- La formation du personnel : l'effort dans ce domaine permettra de diversifier et de compléter les compétences du personnel existant. Des moyens seront en outre prévus pour permettre aux agents de participer à des séminaires touchant leurs compétences et à des voyages d'études dans les pays les plus performants en matière de Planification et de gestion de l'enseignement.
- Mobilier, équipement de bureau et équipement roulant :

Il s'agit du matériel de bureau, du matériel de reprographie, et de deux véhicules.

2.2.4 Evaluation du coût estimatif du projet

- **Formation**

* Bourses de stages

120 000 000 F CFA

* Voyages d'études	22 000 000 F CFA
*Bourses de formation en informatique, de gestion et de planification	20 000 000 F CFA
Sous-total 1	162 000 000 F CFA

- Equipement et mobilier de bureau

*Photocopieuse (grande capacité)	32 000 000 F CFA
*Micro-ordinateur(2)	34 000 000 F CFA
*Onduleur (2)	28 000 000 F CFA
*Imprimante (2)	250 000 F CFA
*Duplicateur à stencils	750 000 F CFA
*Armoires métalliques	1 100 000 F CFA
*Bureaux	1 500 000 F CFA
*Chaises	120 000 F CFA
*Machine à écrire	350 000 F CFA

Sous-Total 244 270 000 F CFA

- Equipement roulant :

Deux véhicules : Un tout-terrain et un (1) break 33 000 000 F CFA

Sous-Total 233 000 000 F CFA

TOTAL GENERAL.....239 270 000 F CFA

2.3. COMPOSANTE 3 : PROJET D'APUI A LA DIRECTION DES INSPECTIONS, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET PEDAGOGIQUE (DIFPP)

2.3.1 Objectif : le projet vise à :

- améliorer les conditions de travail de la DIFPP,
- améliorer également la qualité de ses services ,
- la rendre plus opérationnelle.

2.3.2 Justification

la Direction des Inspections, de la Formation Pédagogique et Professionnelle qui demeure la seule structure d'encadrement et de suivi pédagogique du personnel enseignant du secondaire est confrontée à d'énormes difficultés d'ordre matériel de reprographie, didactique et pédagogique viendra comme une solution qui pourra résoudre le problème de l'inspection sur deux nouvelles zones géographiques : l'une à Bobo-Dioulasso et l'autre à Ouahigouya.

2.3.3 Description

le projet consiste en :

- l'acquisition du matériel de reprographie, du matériel didactique en vue de la décentralisation de l'administration.
- La fourniture d'ouvrages techniques spécialisés et généraux pour le centre de documentation pédagogique.
- L'acquisition de six (6) véhicules tout terrain (deux (2) pour Bobo deux (2) pour Ouahigouya et les deux (2) autres pour Ouagadougou).
- L'acquisition de fonds pour les formations, stages et séminaires, organisé à l'attention des inspecteurs, des conseillers pédagogiques et des enseignants.

2.3.4 Résultats attendus

Il est attendu du projet :

- l'équipement effectif de la DIFPP
- l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de ses services,
- le renforcement des capacités de gestion.

2.3.5 Evaluation du coût estimatif du projet

1) – Equipement de bureau

* 6 Machine à écrire grand chariot	2 100 000 F CFA
* 4 calculatrices avec imprimante	600 000 F CFA
* 4 Duplicateurs à stencils	3 000 000 F CFA
* 2 photocopieuses	12 800 000 F CFA

* 4 recto-projecteurs	14 400 000 F CFA
* 2 Ensembles vidéo (micro-enseignement)	6 750 000 F CFA
* 2 documentations (ouvrages divers)	10 000 000 F CFA
* 20 Armoires métalliques	2 200 000 F CFA
* 20 bureaux + 80 chaises	2 960 000 F CFA

Sous-total 1 **54 810 000 F CFA**

2) Equipement roulant

6 Véhicules tout terrain	150 000 000 F CFA
--------------------------	-------------------

Sous-total 2 **150 000 000 F CFA**

3) formation

* séminaires de formation	5 000 000 F CFA
* * voyages d'études	10 000 000 F CFA
* séminaires de recyclage	5 000 000 F CFA

Sous-total 3 **20 000 000 F CFA**

TOTAL GENERAL **224 810 000 F CFA**

2.3 COMPOSANTE 4 : PROJET D'APPUI AUX DIX (10) DIRECTIONS REGIONALES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (DRES)

2.4.1 Objectif du projet

Il vise à aider essentiellement à la concrétisation administrative de l'enseignement secondaire burkinabé par la formation des personnels des DRES, et la mise en place d'infrastructures appropriés, et l'acquisition de mobilier et d'équipements.

2.4.2 Justification du projet

les Directions Régionales de l'enseignement Secondaire ont été créées par arrêté Ministériels N° 92-336/PRES/PM/MESSRS du 23 Novembre 1992 comme services extérieurs du Département pour s'assurer.

- la coordination de toutes les activités des établissements d'enseignement secondaire (public et privé d'enseignement général et technique) des régions.
- Pour contribuer en cas de besoin au bon déroulement des activités des services rattachés du ministère ;
- Pour promouvoir le développement de l'enseignement secondaire dans les provinces.

Le Projet permettra d'atténuer les disparités en matière de gestion administrative de l'enseignement secondaire. En effet, certains usagers des services du département doivent faire des centaines de kilomètre pour se rendre à la capitale afin de traiter un problème alors que d'autres n'ont que quelques kilomètres à faire pour le même motif. Le renforcement des capacités de gestion des DRES, qui s'inscrit dans le cadre de la décentralisation, participe à la recherche de l'équité, de la justice sociale entre les usagers des prestations du Département et de l'efficacité de la gestion du système d'enseignement.

2.4.3 Résultats attendus

il est attendu de ce projet :

- l'amélioration de la gestion et de l'administration de l'enseignement secondaire
- l'accroissement de l'efficacité du sous-secteur enseignement secondaire
- la participation plus accrue et la responsabilisation des communautés locales à la vie et à la gestion de l'enseignement secondaire.

2.4.4 Description

pour le dix (10) DRES, il est prévu les catégories suivantes d'actions à mener :

a) Construction des sièges des DRES

les sites de constructions des sièges des DRES seront choisis dans les zones viabilisées disposant de l'alimentation en eau et en électricité ? chaque siège de DRES comprend sept (7) blocs totalisant 1 171,5 m², clôturés par un mur de 1,5 m de hauteur.

b) Equipement :

chaque DRES recevra un équipement composé de :

- Matériel Informatique

* Micro ordinateur

* onduleur

* imprimante à laser

- matériel de reprographie

* Machine à écrire grand chariot

* Photocopieuse

* Duplicateur

- mobilier et matériel de bureau

* Calculatrice avec imprimante

* bureaux

* armoires métalliques

* Chaises de bureaux

* armoires à stencil

* Coffre fort

- Equipement roulant

* Véhicule tout terrain

c) Formation

La formation sera essentiellement centrée sur l'initiative du personnel en informatique notamment :

- initiative au DOS

- Initiative à un logiciel de gestion de base de données

- Initiative à un logiciel de traitement de texte

Chacune des dix (10) DRES aura droit à l'initiation de quinze de ses agents à la micro-informatique.

2.4.5 Evaluation du coût estimatif du projet

- Construction du siège de la DRES

Bloc 1	35 000 000 F CFA
Bloc 2	25 000 000 F CFA
Bloc 3	20 000 000 F CFA
Bloc 4	600 000 F CFA
Bloc 5	10 800 000 F CFA
Bloc 6	32 500 000 F CFA
Bloc 7	3 150 000 F CFA
Clôture	4 800 000 F CFA
Sous-total 1	1 132 550 000 F CFA

- Equipement de bureau et équipement roulant

- matériel de reprographie et mobilier	32 750 000 F CFA
- Bureaux	1 000 000 F CFA
- Armoires métalliques	1 000 000 F CFA
- Calculatrice avec imprimante	1 500 000 F CFA
Sous-total 2	375 000 000 F CFA
- formation	30 000 000 F CFA
- Sous-total 3	30 000 000 F CFA
TOTAL GENERAL	1 537 550 000 F CFA

COMPOSANTE 5 : PROJET D'APPUI A LA DIRECTION DE

L'ORIENTATION ET DES BOURSES (DOB)

2.5.1. Objectif du projet

L'objectif principal de ce projet de rendre la Direction de l'Orientation et des Bourses (DOB) plus opérationnelle dans l'accomplissement des missions qui lui sont confiées.

2.5.2. Justification

Le gouvernement du Burkina Faso en décidant de centrer ses efforts sur le développement planifié de tous les secteurs de la vie économique et en particulier de celui :

- le contrôle des coûts et une meilleure attribution des bourses au niveau des deux ordres d'enseignement (secondaire et supérieur).

La Direction de l'Orientation et des Bourses ses missions essentielle à savoir :

- Orienter et suivre les étudiants dans leur scolarité au niveau national comme à l'extérieur.
- Gérer les bourses d'études et de stages financés par le budget national et les pays étrangers, gère actuellement plus de 60 % du budget du Ministère de l'Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique. Par ailleurs la réalisation d'une véritable planification de l'enseignement supérieur passe par une maîtrise des effectifs en cours de formation et à former.

Pour l'accomplissement de ses missions, l'appui en équipement et en formation s'impose.

2.5.3. Description du projet

Le projet comprend :

- a) La formation : elle est nécessaire pour renforcer les domaines de : l'orientation, la gestion et les voyages d'études.

b) L'équipement et le matériel :

- équipement complet d'informatique (Micro-ordinateurs, onduleur, imprimante, disquettes
- mobilier de bureau : bureaux, chaises, armoires,
- matériel de reprographie, machines à écrire, calculatrice
- matériel roulant.

2.5.4. Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- l'équipement effectif de la DOB,
- l'amélioration de ses conditions de travail et de la qualité de ses services,
- le renforcement de ses capacités de gestion.

2.5.5 Evaluation du coût du projet

- Equipement et mobilier de bureau

* Micro-ordinateurs (2)	5 100 000 F CFA
* Onduleur (2)	4 200 000 F CFA
* Imprimante (2)	3 375 000 F CFA
* Duplicateur à stencils	750 000 F CFA
* Calculatrices avec imprimantes (3)	1 350 000 F CFA
* Machine à écrire (Grand chariot) métalliques	1 050 000 F CFA * Armoires 5 500 000 F CFA * Bureaux 1 500 000 F CFA
* Chaises	120 000 F CFA

Sous-total 1 **18 720 000 F CFA**

- Formation

* Voyages d'études	20 000 000 F CFA
* Bourses (stages et étude)	50 000 000 F CFA

Sous-total 2 **65 000 000 F CFA**

- Matériel roulant

* Véhicule de liaison	10 000 000 F CFA
* Véhicule tout terrain	25 000 000 F CFA

Sous-total 3 **35 000 000 F CFA**

Frais annexes 10 000 000 F CFA

Sous-total 4 10 000 000 F CFA

2.6 COMPOSANT 6 : PROJET D'APPUI A LA DIRECTION DES
EXAMENS ET CONCOURS DU SECONDAIRE
(DECS)

2.6.1 Objectifs

le projet vise à améliorer les conditions de travail et à renforcer les capacités de gestion de la DECS.

2.6.2 Justification

La direction des Examens et Concours du Secondaire a pour missions :

- l'organisation des Examens et Concours de l'Enseignement secondaire
- l'organisation en collaboration avec la Fonction Publique des Examens Professionnels du Personnel enseignant du secondaire.
- La tenue des registres et procès verbaux des dits examens et Concours
- La délivrance des attestations et diplôme y afférents.

L'accroissement du nombre de candidats, le nombre sans cesse plus élevé d'établissement à gérer sur le plan de l'organisation matérielle des examens et concours du secondaire, et la nécessité d'assurer un meilleur suivi du déroulement de ces examens sont autant de facteurs qui poussent à l'amélioration des outils de gestion de la DECS.

2.6.3 Description des travaux

a) Construction du siège de la DECS

le siège de la Direction des Examens et Concours du Secondaire sera construit à Ouagadougou. Il comprendra sept (07) blocs totalisant 1 171,5 m² clôturé par un mur de 1,5 m de hauteur.

b) Equipement de bureau et équipement roulant

La Direction des Examens et Concours du Secondaire (DECS) recevra un équipement composé de :

- Matériel informatique

- * Micro-ordinateur
- * Onduleur
- * Imprimante à laser

Matériel de reprographie

- * Machine à écrire grand Chariot
- * photocopieuse grand format
- * Duplicateur de stencils

Mobilier et matériel de bureau

- * Calculatrice avec imprimante
- * bureau
- * Armoire
- * chaise de bureau
- * coffres fort

Equipement roulant

-3 véhicules tout-terrain

2.6.4 Evaluation du coût estimatif

Construction et équipement

- Construction du siège 25 000 000 F CFA

Sous-total 1 25 000 000 F CFA

Equipement

* Matériel information 14 250 000 F CFA

* Matériel de reprographie 4 920 000 F CFA

* Matériel de bureau 5 000 000 F CFA

* 4 véhicules tout-terrain 75 000 000 F CFA

Sous-total 2 99 170 000 F CFA

Formation 4 000 000 F CFA

**2.7 COMPOSANTE 7 : PROJET D'APPUI AU CENTRE NATIONAL DE
L'INFORMATION ET D'ORIENTATION
SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (CIOSPB)**

2.7.1 Objet du projet

L'objet global de ce projet est le renforcement et la décentralisation des activités assurées par le CIOSP afin d'étendre la fonction de diffusion de l'information et de la documentation en direction du public cible. Les objectifs spécifiques sont :

1. Elargir la capacité du centre afin de pouvoir répondre aux nombreux besoins en matière d'information notamment par :

- l'équipement ;
- la mise en place de bureaux régionaux de l'information ;
- l'acquisition d'un local approprié qui comprenne des salles de documentation, d'accueil des différentes et de traitement informatique.

2. la formation et le perfectionnement des personnels techniques chargés de l'exécution des différentes missions du centre.

2.7.2 Justification du projet

La création du CIOSP rentre dans la recherche de solutions idoines nécessaires à l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

En effet, la réalisation des objectifs stratégiques pour son développement a conduit le Burkina Faso à prendre des mesures sectorielles notamment la politique de la formation des ressources humaines sans lesquelles aucune ressource naturelle ne peut être valorisée.

Il faut noter qu'en matière d'éducation et de formation le Burkina Faso reste un des pays où les indicateurs de performance sont parmi les plus faibles. Le taux brut de scolarisation en 1993-1994 est estimé à 31,71% au niveau primaire, 9,12% au secondaire et 0,86% au supérieur. A cette situation, il faut ajouter un fort taux de déperdition et le développement du chômage.

C'est le constat d'incontestables déficiences fonctionnelles du système éducatif et les autorités politiques d'y remédier qui ont conduit à la recherche de solutions idoines nécessaires à l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Une des voies est le développement des activités d'information et d'orientation scolaire et professionnelle. En effet, bien que perçu comme étant une activité très importante dans un système éducatif l'orientation scolaire et professionnelle, à travers l'information et le suivi pédagogique de l'élève n'a cependant pas connu un développement harmonieux.

L'orientation scolaire et professionnelle a commencé dans les années 1960 avec la création du Centre de Documentation et de Formation Pédagogique et professionnelle (CDFPP). Cette structure était chargée de l'orientation des élèves à travers le système de tests psychopédagogiques. Puis le bureau d'Information et d'Orientation vit le jour en 1979. sa mission était d'offrir aux élèves du secondaire des informations sur les études supérieures tant au Burkina qu'à l'extérieur.

Ayant subi des transformations, le Bureau d'Information et Orientation (B.I.O) a donné naissance à la Direction de l'Orientation et des Bourses (DOB). Le constat qui s'impose est que les activités d'information et d'orientation n'ont pas été perçues dans toutes leurs dimensions pour deux (2) raisons essentielles : le manque de personnel qualifié et l'importance accordée à la gestion des bourses au détriment des autres attributions.

C'est ainsi que le Centre National de l'Information et de l'Orientation Scolaire et Professionnelle (CIOUSP) a été créé en juillet 1994 avec pour mission essentielle le développement de l'Information et de l'Orientation Scolaire et Professionnelle.

2.7.3. Description du projet

La réalisation des objectifs du centre passe par la mise en œuvre d'une stratégie adéquate basée sur les volets suivants :

- la formation
- l'équipement
- la documentation

2.7.31. La formation

Les missions assignées au Centre commandent la présence d'un personnel suffisamment qualifié capable de répondre aux attentes des différents groupes cibles. Les contacts que nous avons pu prendre avec de nombreux responsables chargés de la gestion de la formation et de l'emploi, nous ont permis d'identifier les actions à mener dans le domaine de la formation.

a) – Séminaire de Formation de 10 à 15 jours :

Il aura pour but d'initier le personnel du Centre et des Directions Régionales de l'Enseignement secondaire (DRES) aux techniques de production et de gestion des documents d'information. Cette formation concernera environ 30 agents.

b) – Voyages d'études : ces voyages d'études s'effectueront en France, Canada et USA au sein des services chargés de l'Information et de l'Orientation Scolaire et Professionnelle. Ceci permettra de faire une étude comparative entre plusieurs systèmes.

c) – Les Conseillers d'Orientation : ils auront pour fonction de conseiller, de guider et d'orienter dans la transition entre les différents cycles de formation. Leur travail consiste à aider l'individu à prendre des décisions éclairées et à poser des actes adéquats pour réaliser « son projet de vie ».

Ce sont les éléments moteurs du CIOSP par lesquels à moyen terme, on devrait enregistrer la réduction du taux de déperdition et du chômage des diplômés.

Au plan organisationnel, chaque Direction Régionale de l'Enseignement Secondaire (DRES) doit être dotée de cinq (5) Conseillers au moins, d'ici dix (10) ans ; soit cinquante (50) Conseillers à former avant l'an 2005.

d) – Les Communicateurs Spécialisés : Leur tâche est de produire les supports d'information en collaboration avec les Conseillers d'orientation. A ce titre, il détermine le type d'information à produire et les modes de présentation des supports de manière à toucher le maximum de bénéficiaires et être compris d'eux. Il est prévu trois (3) Communicateurs à Ouaga et deux (2) à Bobo-Dioulasso.

e) – Les Informaticiens : Ils auront pour rôle de :

- traiter les données collectées, de les analyser et ceci à la demande des Communicateurs et des Conseillers.
- de procéder au diagnostic de l'installation d'un réseau informatique reliant le Centre aux DRES et Directions techniques du Ministère.

Il est prévu deux (2) informaticiens à Ouaga et un(1) à Bobo.

- f) – Les Documentalistes : Ils sont les gestionnaires des services de documentation qui seront créés à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso ;

2.7.3.2 Construction et équipement du siège

- Construction

Actuellement le Centre est dans un bâtiment de fortune comprenant 5 bureaux. Le hall qui était à l'origine un salon d'environ 12 m² doit servir à la documentation.

La construction d'un local, siège du Centre est indispensable en ce sens qu'il faut des aménagements appropriés pour la salle de documentation et l'accueil du public et aussi la salle de traitement informatique.

Le coût estimatif actuel se situe dans l'ordre de cinquante (50) millions de F CFA.

- Equipement

Présentement, le centre ne dispose pratiquement pas d'équipements pour organiser et exécuter son travail. Les besoins vont du matériel informatique au matériel roulant.

a) – Matériel Informatique composé de :

- des micro-ordinateurs (4)
- Imprimantes laser (2)
- Imprimante à jet d'encre (1)
- Onduleurs (4)
- Logiciels.

Ce matériel équiper à la fois les bureaux des chefs de service, la salle d'informatique et la salle de documentation.

A moyen terme dans le cadre du réseau à établir il faudra des équipements appropriés permettant de faire la connexion interrégionale.

b)– Matériel de retro graphie : Une des principales activités du Centre est la production de documents qui seront mis à la disposition du public. Dans ce cadre il est nécessaire d'acquérir du matériel performant :

- téléviseur
- magnétoscope
- photocopieur
- brûleur de stencil
- matériel de reliure
- ronéo (stencil).

b)– Mobilier et Matériel de bureau : pour le bon fonctionnement du Centre, nous avons besoin de :

- Bureaux
- Fauteuils
- Chaises
- Tables
- Armoires métalliques
- Bibliothèques
- Classeurs
- Présentoirs.

c)– **Matériel roulant** : Le Centre en l’absence de structures régionales sera amené à faire des sorties fréquentes dans les provinces pour informer les élèves. Pour couvrir les trente (30) provinces et en raison de l’état défectueux des routes, l’acquisition d’un véhicule tout terrain est indispensable. Un second véhicule de petit cylindrée est utile pour les sorties dans les établissements de Ouagadougou et alentours.

2.7.3.3. Documentation : La documentation constitue une des préoccupations majeures du Centre. Une des caractéristiques de la situation actuelle est l’absence de documents sur la situation scolaire du pays sur une longue période.

Il manque un suivi du cursus des élèves de façon à pouvoir déterminer avec exactitude le taux de déperdition, de redoublement, ou d’échec aux différents examens. Il n’est pas facile de décrire aujourd’hui l’évolution d’un dossier dans le pays et quels sont les secteurs promoteurs d’emploi.

Outre les besoins de documents pour l’institution, il en faut également pour la consultation du public. De ce fait, il est prévu des abonnements à des revues spécialisées aussi bien à l’intérieur qu’à l’extérieur, et l’achat annuel de nombreux ouvrages allant de l’économie à la rédaction d’un courrier de stage et à la constitution d’un dossier de demande d’emploi. Nous prévoyons pour la documentation dix (10) millions de F CFA par an.

2.7.4 Résultats attendus

2.7.4.1 Impacte attendu du projet

La réalisation de ces objets permettra :

- aux élèves et étudiants de prendre des décisions éclairées et de poser des actes adéquats pour réaliser leur projet de vie.
- A moyen terme de réduire le taux de déperdition et du chômage des diplômés ;

- De toucher le maximum de bénéficiaires grâce à la production de supports d'information ;
- La mise en place d'un observatoire de l'emploi ;
- L'installation d'un réseau informatique reliant le centre à certaines directions régionales de l'Enseignement secondaire ;
- L'installation d'un modem (auto-route de l'information) reliant à l'extérieur ;
- L'installation de salles de documentation à Ouaga et Bobo.

2.7.4.2 Validation économique et financière du projet

- réduction de la charge financière due à l'énorme déperdition scolaire (abandon et redoublement) ;
- le renforcement de la capacité du centre génère de l'emploi pour les diplômés de l'enseignement supérieur ;
- allègement du budget alloué aux différentes tournées dans les provinces une fois les bureaux régionaux mis en place.

2.7.4.3 Perspectives après clôture du financement

- facilité d'accès pour les élèves à l'information sur les filières scolaires et les structures de formation.
- Suivi du cursus scolaire des élèves ;
- Système éducatif désormais doté d'un système adéquat d'orientation.

2.7.4. Evaluation du coût du projet

2.8 Composante 8 : PROJET D'APPUI AU FONDS NATIONAL POUR L'EDUCATION ET LA RECHERCHE (FONER)

2.8.1 Objectifs

- améliorer les conditions de travail du FONER
- améliorer la qualité de ses services
- renforcer sa capacité additionnelles pour soutenir l'effort national en matière d'Education et la Recherche.

2.8.2 Justification

Le FONER a été créé en 1994 avec pour missions principales :

- l'appui à la réalisation d'infrastructures ou de recherche
- la contribution à la dotation des établissements ou service en équipements ;
- le financement des activités de formations
- l'octroi de prêts d'études aux étudiants
- l'appui à toute activité entrant dans le cadre du soutien à l'effort national et de recherche.

pour son efficacité dans l'accomplissement des missions énumérées, son équipement en matériel, sa dotation en personnel compétents, la formation de son personnel s'imposent.

2.8.3 Résultats attendus

les résultats attendus de ce projet sont :

- la mobilisation effective du maximum de ressources additionnelles ;
- l'accroissement de l'offre de prêts aux étudiants, de formations et de financement de la recherche ;
- la réalisation d'infrastructures scolaires ;
- la dotation des établissements ou services en équipement ;
- la fonctionnalité de tous les services de la Direction du FONER conformément à son organigramme.

2.8.4 Description

1- Personnel

a) Dotation en personnel

elle vise à doter le FONER en personnel spécialisés qui devront avoir le profil suivant :

- un Juriste pour le service du recouvrement et du contentieux ;
- un communicateur pour le service de l'information et de la promotion ;
- un économiste-planificateur
- un financier-actuariste ;
- un spécialiste marketing financier
- un conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire
- un archiviste-documentaliste
- deux chauffeurs
- un agent de liaison

- un reprographe.

b) Formation

elle est nécessaire pour renforcer les capacités techniques et pourra se faire sous forme de :

- Stages de courte durée ;
- Voyages d'Etudes ;
- Séminaires ;
- Formations accélérées ;
- Initiation et perfectionnement à l'informatique.

2- Equipement de la Direction

a) Matériel informatique

- Micro ordinateur
- Onduleur
- Imprimante
- Photocopieuse à grande capacité

b) Mobilier et matériel de bureau

- bureaux
- fauteuil
- chaises
- tables
- armoires
- classeurs

C) Equipement roulant

- deux véhicules tout-terrain
- un véhicule léger
- un véhicule de liaison

d) Fourniture de bureau

e) Documentation

- abonnement aux quotidiens
- production de documents

2.8.5 Coût estimatif

1- Formation

* bourses de stages	25 000 000 F CFA
* voyages d'Etudes	20 000 000 F CFA
* Bourses de formation en informatique de gestion	20 000 000 F CFA

Sous- Total 1 **65 000 000 F CFA**

2-Equipement informatique

* photocopieuse	32 000 000 F CFA
* Micro-ordinateur	1 700 000 F CFA
* Imprimante laser	1 125 000 F CFA
* Onduleur	1 400 000 F CFA

Sous-Total 2 **36 225 000 F CFA**

3- Matériel et mobilier de bureau

* bureau (6)	480 000 F CFA
* chaises (10)	120 000 F CFA
* fauteuils (6)	300 000 F CFA
* Armoires a clapet	100 000 F CFA
Sous-total 3	1 300 000 F CFA

4- Fourniture de bureau

Sous-Total 4 **5 000 000 F CFA**

Equipement roulant

* véhicules tout terrain	50 000 000 F CFA
* Véhicule léger	15 000 000 F CFA
* véhicule de liaison	15 000 000 F CFA

Sous-total

80 000 000 F CFA

6- Documentation

* Abonnement aux quotidiens 5 000 000 F CFA

* Production de documents 20 000 000 F CFA

Sous-total 6 25 000 000 F CFA

TOTAL GENERAL 212 525 000 F CFA

2.8.5.3 COMPOSANTE 9 : PROJET D'OMERLIORER DES STRUCTURES DE GESTION DE L'UNIVERSITER DE OUAGADOUGOU (DAAS, OFFICE DU BACCCALAUREAT, RECTORAT ET SERVICES CENTRAUX

2.8.1 Objectifs :

Le projet vise à :

- moderniser le système de gestion de l'Université de Ouagadougou
- augmenter la superficie réservée aux services centraux aux fins de garantir leur efficacité.

2.8.2 Description du projet

il s'agira de :

- la formation des personnels administratifs de l'Université de Ouagadougou
- l'équipement administratif
- l'informatisation des services centraux et des établissements d'enseignement
- l'extension des services centraux de l'Université.

2.8.3 Résultats attendus

- l'amélioration effective des structures de gestion de l'université
- l'extension des services centraux.

2.8.4 Estimation du coût

- Equipement du rectorat, DAAS	
Officie du baccalauréat et des centraux	180 000 000 F CFA
- Matériel roulant pour l'administration	
des facultés et institut	100 000 000 CFA
- Extension du rectorat	761 018 875 F CFA
- Informatisation de tous les services	
centraux et des scolarités	800 000 000 F CFA
- Formation du personnel administratif Doyens	
(secrétaires principaux, CSAF et autres)	60 000 000 F CFA

TOTAL

1 901 018 875 F CFA

2.10. COMPOSANTE 10 :PROJET D'APPUI A LA DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (D.E.S.)

2.9.1 Objectif du projet

Il vise à :

- Améliorer et a renforcer la qualité des services au niveau des actions de planification et de coordination de l'ensemble des programmes de développement de l'Enseignement Supérieur des secteurs public et privé.

La création de la Direction de l'Enseignement Supérieur répond au souci de mieux planifier et de coordonner l'ensemble des programmes de développement de l'Enseignement Supérieur des secteurs publics et privé. En tant que structure technique, elle est chargée également de l'application des décisions issus des travaux du Conseil National de l'Enseignement Supérieur. Elle est chargée enfin de recherche toutes mesures favorisant le suivi des problèmes des étudiants, ainsi que ceux de leurs organisations et structures. L'importance des missions dévolues à cette Direction implique l'acquisition de personnel dûment qualifié et de matériel adéquat.

2.9.3 Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- l'équipement effectif de la DES en matériel
- l'amélioration de ses conditions de travail et de la qualité de ses services,

- l'amélioration de sa capacité de gestion.

2.9.4 Description des travaux

Le projet consiste en l'acquisition de :

- matériel informatique
- matériel de reprographie
- matériel de bureaux
- matériel roulant.

2.9.5 Evaluation du coût estimatif du projet

1) Matériel

* Armoires métalliques 2 battants (6)	660 000 F CFA
* Armoires métalliques à clapets (6)	660 000 F CFA
* Bureaux (6)	480 000 F CFA
* Chaises (10)	120 000 F CFA
* Armoires à stencils (5)	2 500 000 F CFA
* Photocopieuses (1)	3 200 000 F CFA
* Duplicateur à stencils (1)	750 000 F CFA
* Machine à écrire grand chariot (1)	350 000 F CFA
* Micro-ordinateur (1)	1 700 000 F CFA
* Imprimante (1)	1 125 000 F CFA
* Onduleur (1)	1 400 000 F CFA

Sous-total 1 **12 885 000 F CFA**

2) Equipement et Equipement roulant

* 1 véhicule tout-terrain	25 000 000 F CFA
Sous-total 2	25 000 000 F CFA

TOTAL GENERAL **37 885 500 FCFA**

2.10 **COMPOSANTE 11 : PROJET D'APPUI A L'INSPECTION GENERALE DES SERVICES ET DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT (IGSE)**

2.11.1 **Objectifs**

le projet vise à :

- Améliorer les conditions de travail de l'IGSE
- Améliorer la qualité de ses services
- La rendre plus opérationnelle et plus autonome.

2.11.2 **Justification**

Conformément à l'article 8 du Décret n°94-346/PRES/PM/MESSRS du 13 Octobre 1994 portant organisation du ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique, l'IGSE est chargée d'assurer du fonctionnement régulier des services de l'administration des établissements ou des institutions de recherche ainsi que de la gestion des structures en conformité avec les textes en vigueur

L'inspection s'exerce à tout moment sur tous les services et projet du Département. Le détournement quasi total de la structure entrave l'accomplissement de cette mission, de suivi et de contrôle de la gestion des ressources du département. L'acquisition de moyens logistiques, d'équipement et de matériel de bureau permettra aux inspecteurs de s'acquitter des tâches qui leur seront confiées.

2.11.3 **Description**

le Projet consiste en l'acquisition de :

- Matériel informatique,
- Une photocopieuse
- De matériel de rangement pour les dossiers :

* 5 armoires à clapets

* 5 armoires tournantes avec fichiers

- 2 véhicule tout-terrain pour les missions à l'intérieur du pays
- fonds pour des formations de courte durée en audit organisationnelle et financier, organisation et méthodes, management ;

2.11.4 .Résultats attendus

Il est attendu du projet :

- l'équipement effectif de l'IGSE pour plus d'autonomie
- l'amélioration des conditions de travail
- le renforcement des capacités

2.11.5 Evaluation du coût estimatif du projet

1) Equipement de bureau

- | | |
|--|-----------------|
| - Matériel informatique | 14 250 000 FCFA |
| - 6 calculatrice avec imprimante | 900 000 F CFA |
| - 6 calculatrice scientifique scolaires et à piles | 210 000 FCFA |
| - 5 armoires tournantes avec fichiers | 2 250 000 F CFA |
| - 5 armoires à clapets | 750 000 F CFA |
| - 1 photocopieuse | 3 200 000 F CFA |

Sous-total 1

21 560 000 F CFA

2) Equipement roulant

- | | |
|----------------------------|------------------|
| - 2 véhicules tout-terrain | 50 000 000 F CFA |
|----------------------------|------------------|

Sous-Total 2

50 000 000 F CFA

3) Formation

- | | |
|--------------------|------------------|
| - Voyages d'études | 30 000 000 F CFA |
| - Stages | 54 000 000 F CFA |

Sous-Total 3

84 000 000 F CFA

TOTAL GENERAL

155 560 000 F CFA

REFERENCES BIBLIOTGRAPHIES

- 1- Enquête démographique de 1991, INSD

- 2- Colloque National sur l'Enseignement Supérieur, Bobo-Dioulasso
(31Août – 3 Septembre 1992)

- 3- Journée nationales de réflexion sur l'Enseignement Technique,
Koudougou (9 – 14 Novembre 1992)

- 4- Colloque National sur l'Enseignement Privé, Ouahigouya (20-23
Décembre 1992)

- 5- Colloque National sur l'Enseignement Secondaire, Bobo-Dioulasso
(13-17 avril 1993)

- 6- Document introductif aux Etats Généraux de l'Education
Ouagadougou (5-10 Septembre 1994)

- 7- Bulletin des Statistique Scolaire et Universitaires 1993/1994,
DEP/MESSRS